

# FLEURY



*Lys Infos*

*L'ESSENTIEL DE FLEURY*



*Juillet 2018 - n° 21*





## Sommaire

- 3 L'essentiel de Fleury
- 4-5 Ils ont délibéré
- 6-7 Budget
- 8-11 Commissions
- 12 Assainissement
- 13 EPCI
- 14-15 Visite Nauvialois
- 16 Périscolaire
- 17-21 La petite plume  
de Marc Chagall
- 22-27 Associations
- 28-29 Revus de Presse
- 29 Brèves
- 30-31 Sivom de Pouilly-Fleury
- 32 Brèves
- 33 Sécurité des Enfants
- 34 Les élus minoritaires
- 35 Jeux
- 36 Agenda et Associations

### MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY  
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22  
E-mail : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)  
Site Internet : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)

### Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00  
Mardi de 08h30 à 12h00  
Mercredi de 08h30 à 12h00  
Jeudi de 08h30 à 12h00  
Vendredi de 08h30 à 12h00  
et de 14h00 à 18h30

### SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury  
Tel 03 87 57 18 37

**Accueil du public** : mercredi de 13h à 17h

**Accueil téléphonique** :

lundi de 13h à 16h30 ;  
mardi et jeudi de 8h à 12h15

**Courriel** :

[secretariat@sivomdepouillyfleury.fr](mailto:secretariat@sivomdepouillyfleury.fr)

### Lys Infos, Magazine, édition n°21

Edité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires  
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder  
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille  
Rédaction : Commission information et Presse  
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Blandine Sutter  
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

## EDITORIAL



Chères Fleuriennes, chers Fleuriens,

2018 restera encore une année sans augmentation des taux communaux d'imposition.

Vous savez toutes et tous que l'état se désengage en réduisant nos ressources de fonctionnement et en nous imposant des dépenses non prévues. Pour notre commune à faibles moyens, c'est un exercice difficile de gestion financière qui est réalisé par mon équipe, pour maintenir l'ensemble des services municipaux à un bon niveau de qualité sans alourdir la fiscalité. Un de nos agents techniques étant parti en retraite, l'équipe fonctionne aujourd'hui en effectif plus réduit.

C'est aussi, en partie, grâce à la création de logements et donc l'arrivée de nouveaux habitants que nous pouvons stabiliser notre budget. Notre population, contrairement à ce que certain prédisait, s'est stabilisée. En 1995 nous étions 1169 habitants et une enquête faite auprès des habitants donnait comme limite un maximum de 1500 habitants dans les 20 ans à venir. Nous sommes 1179 âmes dans notre beau village... 23 ans plus tard !

Les programmes du Domaine de la Tour et des Résidences de Fleury sont quasiment terminés. Nous ne pouvons que constater que Fleury s'est enrichie de nouveaux habitants qui participent à la vie de la commune : ils fréquentent les commerces, s'investissent dans les associations, l'école, etc... Fleury n'est pas dénaturée, la démographie communale progresse de façon raisonnée. Nous avons su conserver à Fleury son âme de village idéalement situé aux abords d'une agglomération qui lui apporte ses services sans les contraintes. Et tant pis pour ceux qui nous promettaient toutes sortes de désagréments.

Comme prévu, nous continuons nos investissements dans les travaux, rue de la Forêt, la Tour St Nicolas, les courts de tennis et le parvis de la mairie.

Une commune qui n'investit plus est une commune qui perd de l'attractivité.

La période estivale s'annonce prometteuse avec les belles fêtes des voisins si conviviales, avec les manifestations organisées par nos associations, auxquelles je vous invite à participer, sans oublier la fête patronale début septembre où j'espère vous rencontrer nombreuses et nombreux.

L'équipe municipale et moi même vous souhaitons de passer d'agréables vacances pour vous retrouver à la rentrée toutes et tous dans notre village où il fait bon vivre.

Jean Paul Eckenfelder

## L'essentiel de Fleury

## Commerces - Professions Libérales - Entreprises à votre service

## Professions Libérales

## Orthophonistes

**Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE, Alexia CLARA, Marion ODILLE, Julie LANG et Maryne CARRICONDO** : 4B, route Nationale  
Tél. 03 87 57 16 37

## Kinésithérapeutes

**Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT**  
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

## Ostéopathe

**Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF**  
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95  
osteo.lambrech@gmail.com ;  
www.osteo-lambrech.fr

## Micro-crèche Crechendo

9 Chemin de Metz  
Tel : 03 87 29 27 50

## Restauration et Alimentation

## Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05  
(Tous les matins de 7h00 à 13h00 sauf le mardi)

## Café "Le Couraail"

28, Rue Gérard Mansion  
Tel : 03 87 39 33 21  
mardi, mercredi : 7h45 à 13h - 18h à 22h30  
jeudi : 7h45 à 13h ; vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h  
samedi, dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

## Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

7B route Nationale  
Tel 06 73 84 82 08

## Epicerie fine Italienne : San Leone

7B route Nationale  
Tel : 07 76 11 53 00  
Ouvert ts les jours sauf le lundi de 9h30 à 19h30

## Restaurant L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93  
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

## Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41  
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

## Chambre d'Hôtes

## La Fleur Bleue

Mme Kinzelin - M. Ragot  
3 rue de Lorraine  
Tel : 06 33 37 60 61

## Artisans et indépendants

## Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

## Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

## Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets...  
Christian HAFNER 2 rue des Pervenches  
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

## Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie  
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

## Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture  
26 bis rue Mansion  
Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45  
Martin.cucci@gmail.com

## Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT  
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

## Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ

5, rue des Tulipes ; Tél. 03 87 52 62 48

## WATBATI SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...  
3 rue des Jardins Tél. 06 89 65 18 24  
www.batiwat.fr / watbledyannick@aol.fr

## Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21 rue Mansion  
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

## A2C sécurité incendie -

Christian SIMON  
Matériel de sécurité incendie –  
signalisation sécurité -extincteurs  
5, chemin de Metz  
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37  
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

## Lewis Toiture

10, rue Lucien Albert  
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

## BUBBLE-BE

Agence de communication et évènementiel  
7, Domaine de la Tour  
Tel. 06 18 18 24 65 /  
info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

**Séance du 30 janvier 2018****Réparation de l'orgue de l'église :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), décide d'accepter le devis présenté par Atelier d'Orgues du Val de Sarre d'un montant de 5 635 € concernant la réparation du moteur du ventilateur de l'orgue de l'église de Fleury.

**Adhésion à l'Aguram :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), (...), Approuve l'adhésion de la commune de Fleury à l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle), Désigne M. Jean-Paul Eckenfelder pour représenter la commune de Fleury au sein de ses instances.

**Créances admises en non-valeur :**

Sur proposition de M. le Trésorier qui expose qu'il n'a pu recouvrer, suite à une décision du Tribunal, 4 086.97 € dus par. M. et Mme ...(...). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, (14 pour), • Décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes de l'exercice 2010 (...)

Dit que le montant total de ces titres s'élève à 4 086.97 €. Dit que les crédits seront inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

**Séance du 20 mars 2018 :****Compte administratif M14, exercice 2017 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. Mme Leclerc présente le compte administratif M14. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention) le compte administratif M14 de l'exercice 2017 affichant les résultats suivants :

**Section de fonctionnement** : excédent de 84 722.81 €.

**Section d'investissement** : excédent de 159 152.73 €.

**Reste à réaliser, section d'investissement :**

excédent de 23 949.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 84 722.81 €.

**Compte administratif M49, exercice 2017 :**

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme Mme Leclerc, Présidente de séance. M. Vavrille présente le compte administratif M49. Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention) le compte administratif M49 de l'exercice 2017 affichant les résultats suivants :

**Section d'exploitation** : excédent de 206 840.58 €.

**Section d'investissement** : excédent de 6 792.24 €.

**Reste à réaliser, section d'investissement :**

déficit de 13 000.00 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 6 207.76 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 200 632.82 €.

**Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2017 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 1 abstention), décide d'approuver les comptes de gestion, M14 et M49, exercice 2017.

**Contrôle des poteaux d'incendie :**

(...)Le Conseil municipal, (...) à la majorité (13 pour), approuve la constitution d'un groupement de commandes, pour lequel le Département de la Moselle sera coordonnateur, (...)

**Changement délégué titulaire à l'AGURAM :**

M. Jean-Paul Eckenfelder étant déjà membre de l'AGURAM, il ne peut représenter la commune de Fleury, il faut donc procéder à son remplacement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, (13 pour), désigne Mme Jeanine Leclerc pour représenter la commune de Fleury au sein des instances de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM).

**Contrôle du raccordement au réseau d'assainissement :**

L'assainissement étant une compétence communale, il appartient à la commune de vérifier la conformité des raccordements au réseau des constructions. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour 100 € et 4 pour 50 €), décide de fixer un montant de 100 € concernant les demandes de contrôle de raccordement au réseau d'assainissement.

**Opération Commune Nature démarche Zéro Pesticide :**

Depuis plusieurs années, la Commune de Fleury n'utilisant plus de produits phytosanitaires, le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), s'engage dans une démarche zéro pesticide, s'inscrit à l'opération Commune Nature et autorise le Maire à signer la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux, Démarche "Zéro pesticide".

Retrouvez les comptes rendus complets sur notre site

[www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)

à la rubrique : vie municipale/comptes rendus

## Ils ont délibéré

**Séance du 11 avril 2018****Taux d'imposition 2018 des 3 taxes directes locales :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2018, sans augmentation par rapport à 2017 :

Taxe d'habitation : 19,78 %

Taxe foncier bâti : 12,33 %

Taxe foncier non bâti : 43,76 %

**Subventions de fonctionnement 2018 :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour, 1 abstention), décide d'allouer les subventions 2018 suivantes : Kany-Club : 350 € • Tennis-Club : 900 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation • Chorale "La Villageoise" : 550 € • Sport Culture Loisirs : 500 € • Sport pour Tous : 500 € • Fleury-Loisirs : 500 € • Fleury Football Club : 900 € • Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 € • Les Compagnons de la Tour St Nicolas de Fleury : 300 € • Prévention Routière : 100 € • Union des Combattants : 150 € • Restos du Cœur : 300 € • Cheval Bonheur : 250 € (...)

**Budget primitif M14, exercice 2018 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 contre) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2018, qui s'équilibre à 978 240 € en fonctionnement et 782 110 € en investissement.

**Budget primitif M49, exercice 2018 :** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2018, qui s'équilibre à 316 540 € en exploitation et 75 670 € en investissement.

**Modification des statuts du SIVOM de Pouilly-Fleury** et désignation de 2 membres supplémentaires : (...) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide : d'adopter la modification des articles 2, 3 et 5 des statuts, proposée (...)

**Election de nouveaux délégués**

(...)Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide de nommer Jean-Claude Briand et Jean Carsignol, délégués du SIVOM de Pouilly-Fleury.

**Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin :**

compétence facultative portant sur les aires de covoiturage : (...), après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), le Conseil Municipal décide : (...); d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin portant sur l'adjonction de la

compétence facultative suivante « Création, aménagement, entretien des aires dédiées exclusivement à la pratique du covoiturage ».

**Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin :**

(...) après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 contre), le Conseil Municipal décide : (...) d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin fixant le siège de la Communauté de Communes du Sud Messin au sein bâtiment tertiaire 2, rue Pilâtre de Rozier 57420 GOIN.

**Séance du 29 mai 2018****Adhésion au service "RGPD" du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Meurthe et Moselle :**

(...) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (12 pour), décide d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54, (...).

**Médiation préalable obligatoire : convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Moselle :**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (12 pour), décide :

Article 1 : de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de l'expérimentation.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire, jointe en annexe.(...)

**Demande de subvention pour séjours linguistiques :**

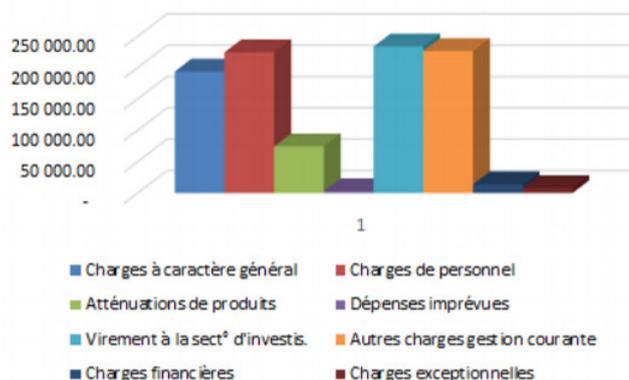
Le Conseil Municipal décide de reporter ce point et de demander leur avis aux familles concernées.

**Marché travaux rue de la Forêt :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide d'accepter le marché établi avec LACIS/MULLER pour un montant de 257 868.50 € HT concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forêt et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

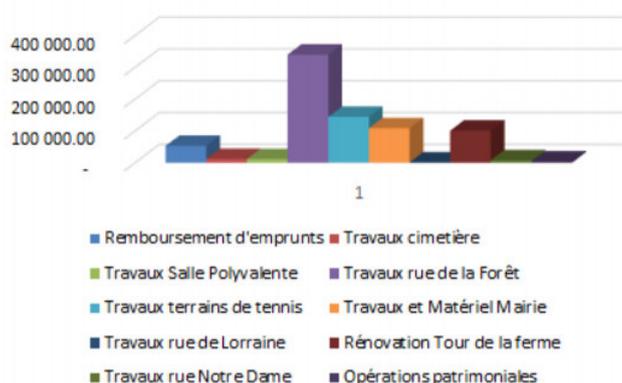
Dépenses de fonctionnement		BP 2018
011	Charges à caractère général	193 950.00
012	Charges de personnel	224 500.00
014	Atténuations de produits	74 500.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00
023	Virement à la sect* d'investis.	233 780.00
65	Autres charges gestion courante	226 510.00
66	Charges financières	14 000.00
67	Charges exceptionnelles	7 950.00
	TOTAL	978 240.00

BP 2018 dépenses de fonctionnement



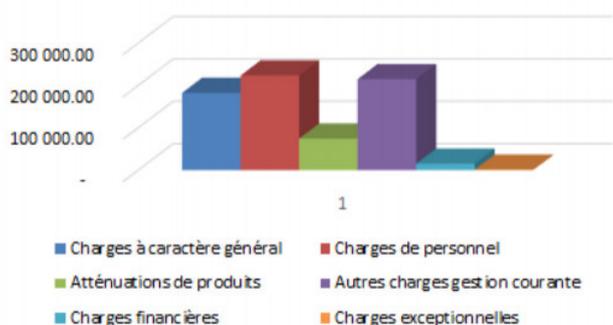
Dépenses d'investissement		BP 2018
16	Remboursement d'emprunts	52 999.00
10032	Travaux cimetière	12 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	11 400.00
10034	Travaux rue de la Forêt	339 800.00
10036	Travaux terrains de tennis	144 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	108 471.00
10053	Travaux rue de Lorraine	1 100.00
10054	Rénovation Tour de la ferme	101 000.00
10055	Travaux rue Notre Dame	7 500.00
041	Opérations patrimoniales	3 840.00
	TOTAL	782 110.00

BP 2018 dépenses d'investissement



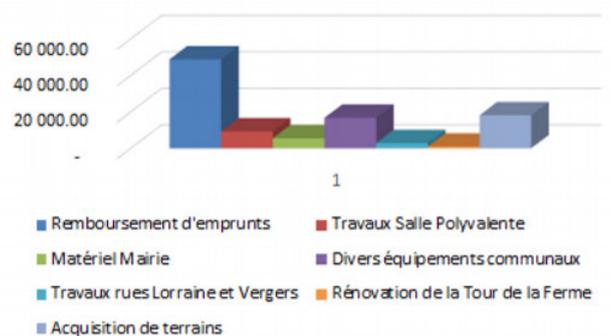
Dépenses de fonctionnement		CA 2017
011	Charges à caractère général	182 281.79
012	Charges de personnel	223 347.64
014	Atténuations de produits	74 379.00
65	Autres charges gestion courante	214 839.93
66	Charges financières	15 170.61
67	Charges exceptionnelles	1 010.00
	TOTAL	711 028.97

CA 2017 dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement		CA 2017
16	Remboursement d'emprunts	48 727.56
10033	Travaux Salle Polyvalente	9 225.00
10038	Matériel Mairie	5 484.60
10039	Divers équipements communaux	16 731.98
10040	Acquisition de terrains	18 065.10
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	2 841.65
10054	Rénovation Tour de la Ferme	900.00
	TOTAL	101 975.89

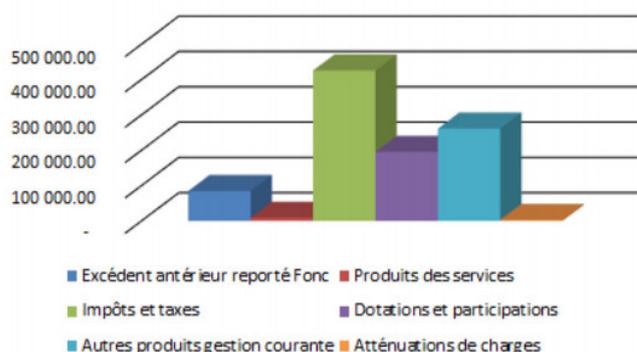
CA 2017 dépenses d'investissement



## Budget/Recettes

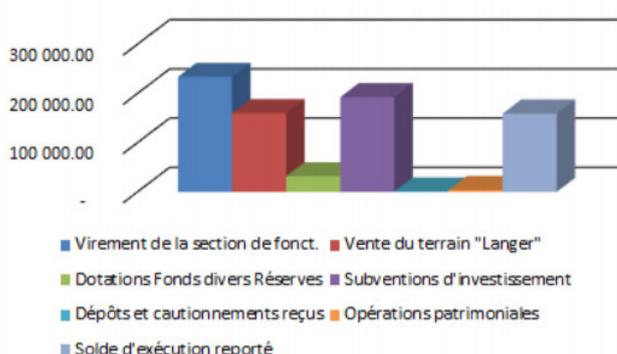
Recettes de fonctionnement		BP 2018
002	Excédent antérieur reporté Fonc	84 722.81
70	Produits des services	8 867.19
73	Impôts et taxes	425 530.00
74	Dotations et participations	195 200.00
75	Autres produits gestion courante	261 120.00
013	Atténuations de charges	2 800.00
	TOTAL	978 240.00

## BP 2018 recettes de fonctionnement



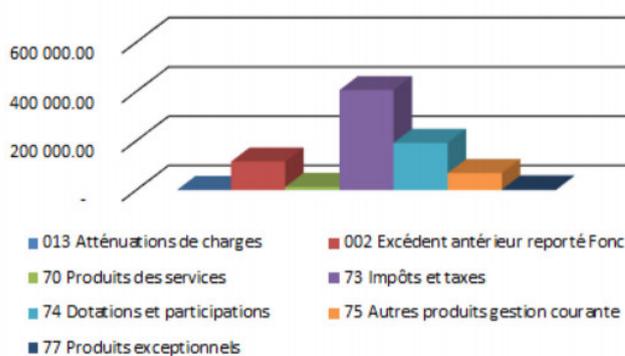
Recettes d'investissement		BP 2018
021	Virement de la section de fonct.	233 780.00
024	Vente du terrain "Langer"	160 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	31 822.27
13	Subventions d'investissement	192 615.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900.00
001	Solde d'exécution reporté	159 152.73
041	Opérations patrimoniales	3 840.00
	TOTAL	782 110.00

## BP 2018 recettes d'investissement



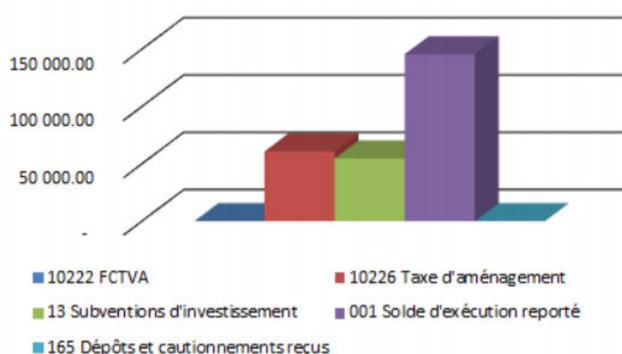
Recettes de fonctionnement		CA 2017
013	Atténuations de charges	0.00
002	Excédent antérieur reporté Fonc	115 537.69
70	Produits des services	12 392.54
73	Impôts et taxes	405 736.76
74	Dotations et participations	191 193.43
75	Autres produits gestion courante	68 510.53
77	Produits exceptionnels	2 380.83
	TOTAL	795 751.78

## CA 2017 recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement		CA 2017
10222	FCTVA	0.00
10226	Taxe d'aménagement	60 817.57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00
13	Subventions d'investissement	54 653.34
001	Solde d'exécution reporté	145 657.71
	TOTAL	261 128.62

## CA 2017 recettes d'investissement



## Commission des Travaux



### Travaux Mairie

Pour se mettre en conformité avec les textes de loi, les travaux de transformation du parvis de la mairie ont commencé le 06 novembre 2017 sur un projet de l'architecte Antoine Guerrisi validé par le conseil municipal.

La société Caillou a obtenu le marché comprenant la maçonnerie et la pose de la pierre naturelle pour 67 085.62 € et la société S.M.F., le marché pour la fabrication et la pose de la rampe, de la main courante et des trois mats pour 15 036 €.

Le parvis a été agrandi pour plus de sécurité avec un cheminement adapté pour les personnes à mobilité réduite. Reste à réaliser le marquage au sol pour les personnes mal voyantes et un éclairage conforme pour parachever ce beau projet. Ces travaux ont été vérifiés par le bureau de contrôle Socotec. Sur cette réalisation, nous avons obtenu une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 15 760 € et du Sénateur François Grosdidier à hauteur de 3 500 €. Les entreprises choisies ont effectué un très bon travail et ce nouveau parvis sera fonctionnel en terme d'accessibilité et durable grâce à la qualité des matériaux utilisés. C'est une belle réalisation qui met en valeur l'entrée de notre maison commune.

### Travaux de la Tour

En complément des travaux réalisés à l'intérieur par les Compagnons de la Tour Saint Nicolas de Fleury, la municipalité a engagé les travaux de réfection des extérieurs. C'est l'entreprise Leonard qui a réalisé les travaux de reprise de la toiture pour un montant de 26 044.80 €, à cela s'ajoute 990 € pour la girouette qui met la touche finale au bâtiment et met en valeur notre Patrimoine. L'entreprise la Messine quant à elle, a commencé la mise en œuvre de l'enduit qui donnera à l'ensemble son cachet définitif.

Nous avons perçu en subventions de l'État : 23 170,40 €, de la Région : 15 885 €, du Département : 15 000 € et de la Fondation du Patrimoine : 1 034 €.



### La girouette

L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert donne la définition suivante de la girouette : plaque en fer blanc, mobile au gré du vent sur une queue ou pivot que l'on place sur les clochers, les pavillons, les tours et autres édifices pour connaître la direction du vent.

Les girouettes ont toutefois d'autres fonctions que d'indiquer le sens du vent. Dans certaines régions, elles permettent d'informer les voyageurs sur la profession du propriétaire d'une maison.

Au Moyen-Âge, la girouette est un symbole réservé essentiellement à la noblesse. Elle constitue un code marquant la position sociale de celui qui la possède. Elle était un attribut noble comme le donjon, le pont-levis, les créneaux et le colombier "à pied" formant bâtiment séparé. Ainsi n'avait pas sa girouette qui voulait.

### Travaux rue de la forêt

L'aménageur du lotissement et du domaine de la Tour, qui arrive au terme de son programme, va entreprendre la rénovation d'une partie de la rue de la forêt.

Avant que ces travaux ne soient réalisés, nous allons procéder à l'enfouissement des réseaux secs. Avec le bureau d'étude L.V.R.D. et l'entreprise Lacis, les travaux vont débiter cet été pour un montant de 309 442.22 €. Nous profiterons de ce chantier pour changer et améliorer l'éclairage public en remplaçant les anciens candélabres par de nouveaux équipés de luminaires LED. Subventions obtenues : Amiter (Département) : 29 000 € et le FACE (UEM) 23 795.75€

### Terrains de tennis.

Suite à des dégradations importantes, provoquées par des racines et rendant les terrains impraticables, nous allons procéder à la réfection complète des deux courts de tennis extérieurs. C'est l'entreprise Polytan qui a été retenue pour refaire les courts en résine, le chemin et la pose des pare-racines pour éviter que cela ne se reproduise.

Montant des travaux 143 422.62 € TTC pour des subventions attendues DETR (État) 23 903.77 €, Amiter (Département) 20 000 €, Fédération Française de Tennis 10 000 € plus une participation du club de tennis de Fleury. Ces travaux seront réalisés cet été.



## Commission Sport Culture et Associations



### La Messine



C'est sous un beau soleil que les 41 Nanas de Fleury ont pris le départ pour cette 7<sup>ème</sup> édition de la Messine : course contre le cancer du sein. La marée rose a de nouveau envahi les rues de Metz sur 6 km. Cette année, les fleuriennes ont marché ensemble sous le drapeau des « Nanas de Fleury » dans une ambiance sympathique et avec motivation. A l'issue de cette marche, les époux et les enfants nous ont rejoint pour un repas bien mérité !



**Merci à toutes les participantes et à nos deux photographes qui nous accompagnent chaque année et nous donnent de beaux souvenirs ! Rendez-vous en 2019 encore plus motivées et nombreuses !**

### Le Comité des Fêtes

la réputation du marché fermier de Fleury dépasse largement le cadre communal. Il est devenu un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui recherchent de bons produits bio, locaux et artisanaux mais aussi pour ceux qui viennent y passer un moment convivial autour d'un repas de qualité.

**La 33<sup>ème</sup> édition n'a pas dérogé à la règle :**

Le marché fermier, c'est 35 exposants qui proposent des escargots de Morey dans la Meurthe et Moselle, du foie gras de Cheminot, des vins de Moselle de Fey, de Vic sur Seille, d'Alsace de Soulmatt et Blienschwiller, du champagne de Binson-Orquigny.

Les visiteurs ont pu également faire leur marché et trouver de la farine, des huiles d'Eincheville, des fromages en provenance directe des Vosges, du saumon fumé de Bazoncourt, des volailles de Verneville et de Rechicourt la Petite, du sanglier de salaison de Hayange, du miel d'Apach, des produits d'un maraîcher de Metz, d'un horticulteur de Maizières les Metz, de la confiture, de la pâtisserie et même du chocolat et de la charcuterie italienne de Fleury !

Nouveauté : un brasseur de Nomeny est venu compléter la diversité des produits proposés. La liste est longue et fleurit bon la campagne française qui sait mieux que partout ailleurs nous offrir ce qu'elle a de meilleur.

Le repas, préparé par le traiteur de l'épicerie San Leone de Fleury, servi à 250 convives fut un succès apprécié et dégusté avec gourmandise.

Merci aux bénévoles fidèles et toujours motivés qui tout au long de la journée nous apportent une aide précieuse pour la réalisation et l'organisation de nos manifestations.



Commissions

**Commission Communication**



La Mairie et la Commission Communication animent et mettent de nombreux moyens de communication à votre disposition :

**info@mail** : inscrivez vous en mairie sur la liste de diffusion par courriel à l'adresse suivante : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)

**www.fleury.fr** le site internet de la commune : abonnez-vous à la newsletter

**La Page facebook de la mairie de Fleury** : pour suivre les annonces et les événements culturels, sportifs, festifs .

**Le livret d'accueil** : Pour les nouveaux habitants de Fleury et tous ceux qui le désirent, la mairie met à votre disposition un livret d'accueil qui contient une multitude de renseignements utiles pour bien connaître et utiliser les services de la commune

**Nouveau à Fleury,**

l'application PANNEAUPOCKET vous permet d'être informé en temps réel sur l'actualité et les événements qui se déroulent sur la commune.

**Simple et gratuit,** il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play

SOYEZ  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT  
PAR VOTRE  
MAIRIE

PANNEAUPOCKET  
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



**Opération d'envergure à la station d'épuration :** la partie immergée du pont racleur présentait des signes d'usure avancée, et, après une première opération de vidage complet du clarificateur, le constat fut sans appel : un des tubes qui maintenait la lame de fond était cassé et le reste fortement corrodé. L'ensemble, composé d'une lame de fond qui racle les boues qui sédimentent et d'une lame en surface qui pousse l'écume vers un récupérateur, a donc été remplacé par du matériel en acier inoxydable. Les travaux ont été effectués sans arrêter le fonctionnement de la station et donc sans rejet d'effluent non traité vers le milieu naturel.



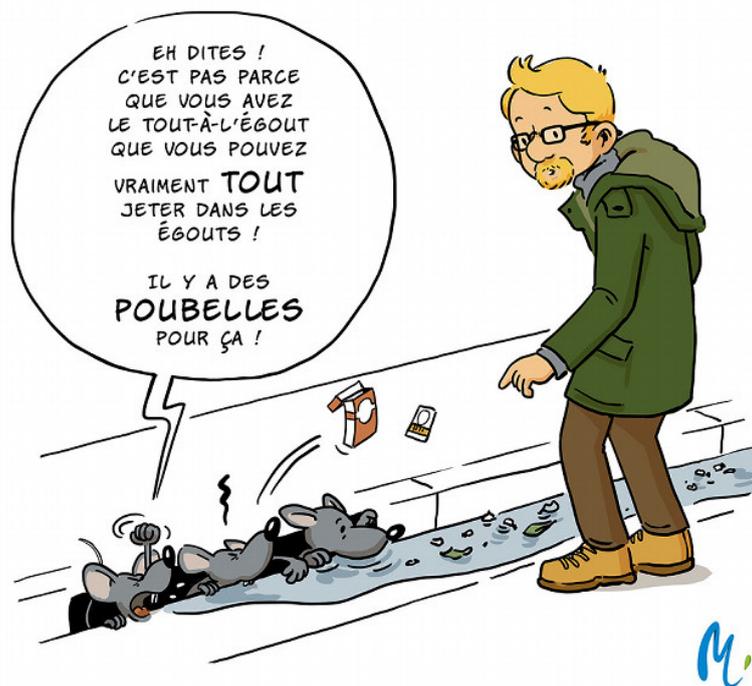
**Missionnée par la Communauté de Communes du Sud Messin,** la société VEOLIA a procédé au nettoyage des avaloirs de l'ensemble des communes du territoire. Pour Fleury, cette prestation a été effectuée en avril.

A l'issue de ces opérations de nettoyage, le prestataire a établi un état des lieux précis pour chaque commune.

Fleury compte 220 avaloirs et environ 5 tonnes de sable ont été évacuées. A noter que quatorze paniers sont notés manquants et seront bien sûr remplacés. Il a été constaté également que, rue des Roses et rue de Nauviale, certains paniers étaient encombrés par du béton, d'autres par des graisses alimentaires en quantité rue du Limousin.

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les égouts : ils les polluent et les encombrent au risque de les boucher.

Il est donc rappelé à chacun d'être vigilant et respectueux de cet équipement commun. Si le réseau d'évacuation des eaux usées nécessite un entretien régulier, son utilisation doit respecter certaines règles que nous avons déjà édictées:



**on ne jette pas tout dans le tout à l'égout !**

## Communauté de Communes du Sud Messin

Limité dans ses murs, le siège de la Communauté de Communes du Sud Messin situé à Verny est contraint de se déplacer. La surface de bureau est trop exigüe et les locaux ne permettent pas de s'agrandir.

L'État donnant de plus en plus de compétences aux intercommunalités, il a été décidé de louer une surface plus appropriée correspondant aux besoins de la CCSM.

La Région Grand Est disposant de bureaux sur le pôle aéroportuaire de Lorraine Airport une convention de location a été validée par le conseil communautaire.

Dès la rentrée la nouvelle adresse vous sera communiquée.



Jusqu'à présent, la Communauté de Communes du Sud Messin a consacré l'essentiel de ses efforts au développement de boucles de promenade et de randonnée. Ainsi deux aménagements notables ont été réalisés : le cheminement principal traversant le Bois de l'Hôpital, reliant Verny à Peltre et la création d'un circuit VTT de 25 km (dont le tronçon du Bois de l'Hôpital fait partie), traversant 12 communes du territoire et de Metz Métropole.

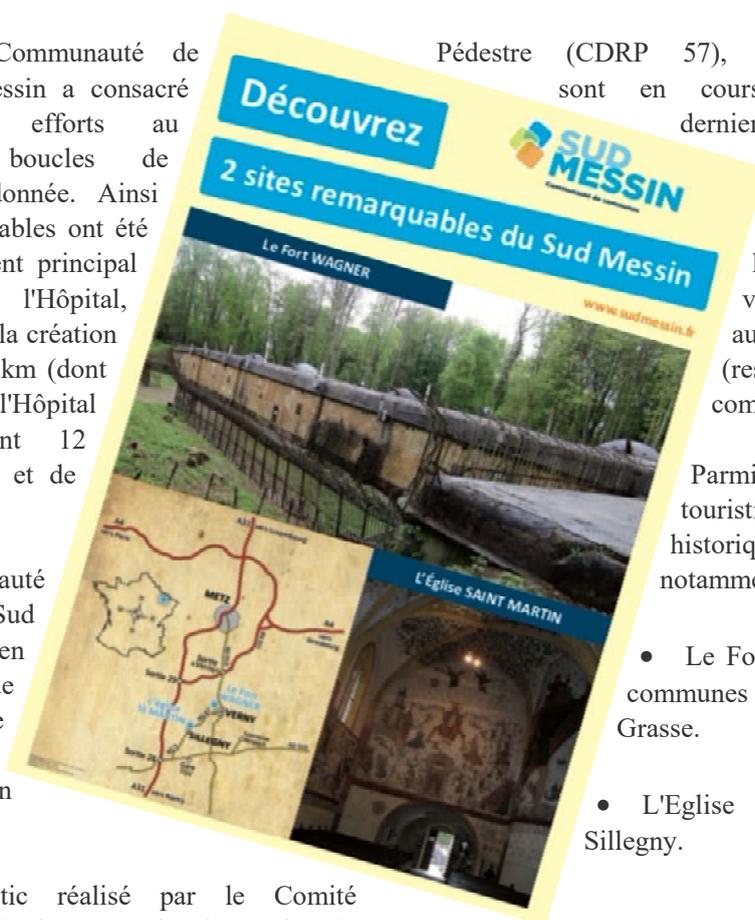
Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Sud Messin souhaite mettre en place un schéma global de boucles de promenade cohérentes et variées sur l'intégralité de son territoire.

Grâce à un diagnostic réalisé par le Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée

Pédestre (CDRP 57), de nouveaux circuits sont en cours d'identification. Ces derniers mettront notamment en valeur les points d'intérêt touristique (patrimoniaux, naturels, historiques, points de vue) ainsi que les services aux randonneurs existants (restauration, hébergements, commerces).

Parmi les points d'intérêt touristique patrimoniaux et historiques, deux sites sont notamment à signaler :

- Le Fort Wagner, situé dans les communes de Verny et Pournoy-la-Grasse.
- L'Eglise Saint Martin, située à Sillegny.





## Visite d'une délégation de Nauvialoises et Nauvialois

Le week-end du 6 au 9 avril fut placé sous les signes du souvenir et des retrouvailles.

Il y a 78 ans, des habitants de Fleury furent expulsés par l'Allemagne nazie : ils durent évacuer leur maison et leur région, laissant derrière eux la plus grande partie de ce qu'ils possédaient. Embarqués de force vers une destination inconnue, une partie des fleuriens fut accueillie en Aveyron et plus précisément à Nauviale : ils ont pu y trouver un accueil chaleureux et tisser des liens d'amitié forts. Pour la plupart, l'exil ne prendra fin qu'en 1945.



**Aujourd'hui**, il est important d'entretenir ces attaches et, afin de poursuivre ce travail de mémoire, nous avons reçu le maire et une délégation d'habitants :

ces nauvialois, dont Sylvain Couffignal, Maire de Nauviale, ont passé quelques jours parmi nous durant lesquels ils ont notamment pu visiter Fleury, Metz et l'église "la Sixtine" de Sillegny.

Le 7 avril, en fin de journée, une réception leur a permis de rencontrer des élus et les représentants des associations locales. Les anciens ont pu ainsi échanger leurs souvenirs d'enfance et les écouter fut un réel enchantement tant leur histoire était présente. La soirée s'est terminée par des chants occitans.



Souvenirs, souvenirs ....



Visite Nauvialois



Le dimanche, ils ont pu déambuler dans le village et c'est tout naturellement que nous nous sommes dirigés vers la rue de Nauviale où chacun a pu profiter du moment pour immortaliser ce passage à Fleury et créer de merveilleux souvenirs.



**Le gâteau à la broche :** Des ingrédients simples : farine, sucre, œufs, beurre, mais aussi le secret des recettes de famille, beaucoup de patience et un grand savoir-faire. Car tout se joue dans sa cuisson : on verse la pâte, lentement, sur un cône que l'on manœuvre à l'aide d'un tournebroche. Peu à peu, le gâteau prend forme, se hérissé de pics, se colore, mais demande jusqu'à deux heures d'attention !



**Le "liadou",** couteau des vignerons de la vallée de Marcillac. Les vignes d'Aveyron étaient conduites en échelas et des branches d'osier servaient de lien (liadou en occitan). Ce couteau servait à fendre l'osier pour en faire plusieurs brins et lier les vignes.



D'un commun accord les deux maires ont promis de se revoir pour concrétiser un jumelage.



Un nouveau bâtiment pour le plus grand bonheur des enfants... Les mercredis, les enfants se sont appliqués à faire des tableaux pour décorer le nouveau périscolaire...



Et parce qu'un objectif très important dans nombre de nos projets est la découverte et la protection de la nature...



Création de Mandalas géants pour décorer l'entrée du nouveau bâtiment...

Découverte de la faune de nos jardins...



Les petites bêtes sont nos amies...

Et les enfants adorent les chercher, les attraper et les observer... mais ensuite il faut les remettre en liberté !!



## La Petite plume



Trente-cinq enfants ont fréquenté l'accueil pendant les vacances d'avril avec pour thématique « Arrêt Nature »

Avec en fond « les petites bêtes », « les arbres et les oiseaux » et « le jardin », diverses activités demandant créativité, imagination, endurance ou stratégie se sont succédées.

Renseignements et Inscriptions :  
06/73/63/18/18 ou 03/87/68/32/79  
ou [periscolairepouillyfleury@gmail.com](mailto:periscolairepouillyfleury@gmail.com)  
ou encore directement sur place !!

Sortie à la journée à la Maison du Père Hilarion à Pont-à-Mousson avec l'association « Semeurs d'Arts »

## Ecole maternelle

A la découverte du loup...

Le loup est sans doute l'animal qui fascine le plus les enfants. Découvert à travers les nombreux contes qui constituent le patrimoine de la littérature enfantine, il était grand temps d'aller voir l'animal « en vrai ».

Chose faite pour les élèves de l'école maternelle Marc Chagall qui ont eu le plaisir de partir à la découverte de cet animal fascinant dans le cadre du Parc de sainte Croix...

Une journée nature, agrémentée d'un pique-nique a permis à nos élèves d'observer de nombreuses autres espèces animales comme les lémuriens, l'ours brun ou plus simplement les chèvres.



## Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Le 12 mars, Monsieur Cordary du Crédit Mutuel Enseignant de la Moselle et Monsieur Zimmer de l'OCCE sont venus en classe de CM1 pour assister à un jeu coopératif mettant en place des activités liées à l'économie budgétaire et financière. Cette action s'inscrivait dans le cadre de la semaine européenne de l'argent initiée par la Fédération Bancaire Européenne. Les élèves ont travaillé ensemble en petits groupes. Les questions du jeu avaient trait autour des thèmes suivants : Les paiements – le budget

– l'épargne – le développement durable – situations de la vie quotidienne. Chaque groupe donnait sa réponse à la question posée et la discussion s'engageait. Le banquier apportait sa touche constructive à la solution du problème. Chacun a pu constater la pertinence des réponses apportées par les élèves.



Ce qu'en ont pensé les élèves

« J'invite un banquier dans ma classe »



Le plateau de jeu collectif



Les enseignants et leurs élèves sont allés à l'Arsenal le 16 mars pour assister au spectacle « les aventures du prince Ahmed » tiré de l'œuvre de Lotte Reiniger. Les élèves ont été emportés par la souplesse et la fluidité des ombres qui dansaient et s'envolaient à travers ces histoires de princes et de sorcières.

Les 12 et 13 avril derniers, Madame Omarini et Monsieur Legay ont emmené leurs élèves de CM1 et CE2 dans l'Yonne en visite sur le chantier de Guédelon : une association de passionnés a, depuis 1997, le projet de construction d'un château fort selon les techniques médiévales et sans recours aux outils actuels. L'échéance était fixée à l'origine à 25 années. Les enfants ont pu observer les activités des différents corps de métiers (maçons, charpentiers, ferronniers, tailleurs de pierres...) qui œuvrent pour la réussite de ce projet.



Le château de St Fargeau dont le propriétaire est à l'origine de Guédelon

**Le site du château de Guédelon**



Tout près de Guédelon les élèves ont pu aussi découvrir la carrière souterraine d'Aubigny et s'initier à la taille de pierres. Le produit des carrières a été employé dans l'Yonne et en Bourgogne pour la construction de très nombreux édifices



publics, mairies, hôtels de ville, palais de justice, écoles, prisons, gares... de maisons de maître et de châteaux. À Paris, la pierre a servi à la construction de bâtiments importants : l'Hôtel de Ville, le Conservatoire des Arts et Métiers, le Jardin des Plantes récemment rénové, les piliers de la Tour Eiffel, et bien sûr l'Opéra Garnier.



Ateliers de taille de pierre au cœur de la carrière

**Le village 1900**

Les élèves des classes de CP et CP/CE1 de Mesdames Villard et Pétain se sont rendus le 14 mai à Xaronval dans les Vosges. Ils y ont découvert la vie au temps de leurs arrière-grands-parents en participant à différents ateliers : l'école d'autrefois, du lait au fromage, la ferme, l'atelier du bois, du mouton à la laine, la maison lorraine, le musée du jouet et le conte.

Le repas des trappeurs partagé avec les correspondants de l'école de Schoeneck, et une classe de Pontoy, a permis à chacun de cuire sa saucisse au feu de bois et de déguster un bon repas.

Malgré la météo peu encourageante, cette journée « comme autrefois » a enchanté les enfants.





### Les couleurs, quelle aventure !



Au Centre Pompidou-Metz, les CM1 ont découvert la nouvelle exposition consacrée à la couleur, thème choisi également pour la fête de l'école fin juin. Les voilà en photos dans la salle consacrée à Martial Raysse...

### Tous à la M.E.R

Les élèves de Madame Omarini auraient bien aimé partir au bord de la mer...mais ils ont du se contenter d'une journée à la Maison de l'Eau et de la Rivière (près de la Petite Pierre). Ils ont pu étudier et comparer les zones humides, dans un cadre enchanteur.



### Analyse de l'eau de l'étang (température...)



Observation du paysage au bord de l'étang



Dans l'aulnaie marécageuse



Analyse de l'eau de l'aulnaie



Pêche dans la rivière

## De Marc Chagall



Des golfeurs attentifs

Il ne manque qu'une guinguette

Les cours de golf à la Grange aux Ormes ont repris pour les élèves de CE2 et CM1. Ces derniers profitent de leurs acquis de l'an passé pour perfectionner leur technique, alors que leurs cadets du CE2 vont découvrir les facettes de ce sport. Comme d'habitude, pourrait-on dire, c'est à bicyclette qu'ils se rendent sur ce lieu sportif.

Le directeur a aussi répondu favorablement à la proposition du club de pêche de Marly, pour offrir un après midi de découverte aux élèves.

Le 24 mai, faisant d'une pierre trois coups, les écoliers ont pédalé et swingué le matin puis taquiné le poisson l'après midi après avoir piqueniqué sur les bords de Seille.



« alors, ça mord ? »

## Tous les élèves de l'école vous souhaitent un bel été 2018



Des bénévoles heureux, de jolis moments et plein de projets, c'est...

## L'AIPE version 2018 !

et avec lui l'heure du bilan pour les bénévoles de l'Association Intercommunale des Parents d'Élèves de Fleury/Pouilly de cette année 2017 / 2018.

Un planning bien rempli.

Les bénévoles de l'association n'ont pas chômé avec 6 activités, 3 ventes et 2 activités en partenariat avec d'autres associations, ce n'est pas moins de 11 évènements que l'équipe a concocté et mis en place cette année.

Octobre	Fête d'halloween	Jeux thématiques (dont jeu de rôle en nouveauté), goûter et chasse aux bonbons
Novembre	Vente de chocolats de Noël	Partenariat avec VDG qui propose des produits locaux
Décembre	Marche de Saint Nicolas	Marche éclairée par des ballons lumineux et colorés puis récit de la légende de saint Nicolas en théâtre d'ombres
Janvier	Après-midi jeux de société	+ d'une vingtaine de jeux de plateaux pour tous les âges
Février	Préparation du cadeau de la fête des grand-mère	Vente de boîtes en métal décorées des dessins des enfants
Mars	Brocante puériculture	De 9h à 17h, 150 exposants ont proposé des articles autour de l'univers de l'enfant. Boissons et restauration sur place
Fin Mars	Chocolats de Pâques	Vente de chocolats de Pâques de qualité en partenariat avec le chocolatier Fabrice Dumay
Avril	Fête du printemps	Chasse aux œufs et atelier origami
Avril	Concours « imagine tes feux de la Saint Jean »	En partenariat avec l'A.S Tennis et Badminton de Fleury. Concours de peinture pour les enfants afin de trouver le thème du bûcher des feux de la Saint Jean
Juin	Kermesse de l'école	Jeux, restauration, tombola et plein d'autres surprises
Septembre	Fête patronale	Avec l'ensemble des associations de Fleury

## Association Intercommunale des Parents d'Élèves

### L'aide à la réalisation de beaux projets pédagogiques.

Les bénéfices tirés des activités et ventes de l'AIPE permettent la réalisation de nombreux projets pédagogiques : spectacle à l'école, sortie au parc de Saint Croix pour les maternelles, château de Guédelon, village 1900 de Xaronval ou encore séjour en Baie de Somme pour les primaires.

L'AIPE reverse chaque année la totalité de ses bénéfices au groupe scolaire afin que chaque instituteur puisse acheter du matériel et planifier des sorties pédagogiques en demandant une participation minimale aux familles.

### Les bénévoles, toujours les bénévoles.

L'AIPE a besoin de bénévoles. Afin de poursuivre ses nombreuses activités et renforcer son modèle de synergie positive entre association et groupe scolaire, nous avons besoin de vous.

Que vous soyez membres du bureau de l'association, membre régulier ou occasionnel, toutes les contributions comptent !

Nous comptons sur vous et espérons accueillir de nouveaux membres pour l'année 2018/2019.

Tous les bénévoles restent à votre disposition alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Un seul mot, merci.

L'AIPE profite de cette tribune pour remercier l'ensemble de ses bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur gentillesse, les familles qui ont participé à nos activités et ventes et qui nous ont prêté main forte ponctuellement, l'équipe enseignante du groupe scolaire Marc Chagall avec qui nous travaillons pour offrir un environnement propice à l'apprentissage et enfin aux maires de nos 2 communes pour leur disponibilité et leur soutien.

**Bel été à tous ! A bientôt ! L'équipe de l'AIPE**



Fête d'Halloween



Après-midi jeux de société



Brocante puériculture



Fête du printemps

## Fleury Loisirs - section tennis de table.

La saison se termine, avec moins d'assiduité, mais toujours dans une bonne ambiance. Les entraînements donnent suite parfois par des moments de convivialité.

Par rapport à 2017, le nombre d'inscrits a progressé avec 42 personnes, mais seulement 4 jeunes de moins de 15ans. Trois équipes ont évolué cette année en championnat COJEP avec des résultats encourageants. Le niveau progresse grâce aux conseils de Pierre Hecht qui coache les joueurs.

Débutants ou confirmés, venez nous retrouver tous les mardis soirs à partir de 19H à la salle polyvalente de Fleury. Nous serons heureux de vous accueillir.





### Fleury Loisirs : Les lundis récréatifs

TUTOYEZ, Scrabble et mot compte triple ! Belote et rebelote ! Cela vous dit quelque chose....

Tous les lundis après-midi, une douzaine de passionnés de jeux de société se réunissent pour affiner leurs stratégies ! Jeux de cartes, Scrabble, Triomino, etc... trouvent leurs adeptes. Puis gagnants et perdants se retrouvent autour du goûter pour partager un temps convivial avant de se quitter et de se retrouver le lundi suivant !

### L'esprit de Fleury Loisirs

,Voilà déjà 10 mois que l'esprit

**ATELIER**

atelier existe, et ce, grâce à vous, qui avez pris le temps

de venir découvrir les différents ateliers proposés. En dix mois, par l'intermédiaire d'intervenants bénévoles, nous avons pu découvrir de nombreuses activités variées :

**Sportives** : basket, kung fu, krav maga.

**De bien-être** : sophrologie, massage.

**Créatives** : scrapbooking, quilling, attrape rêves, bijoux.

**Spéciales ado** : jeux de plateaux, produits cosmétiques naturels, maquillage.

**Utiles** : gestes de premiers secours, produits ménagés maison, couture, crochet, confiture, mécanique.

**Découvertes** : art floral, photographie, jardinière, chevaux, ruches, poker.

Le tout, dans une ambiance sympathique, conviviale, des moments d'échanges et de partages.

Je remercie toutes les personnes qui me suivent et m'encouragent.

Ceux et celles qui sont présents à mes ateliers et les intervenants qui donnent de leur temps pour transmettre un peu de leur savoir et de leur passion.

Pour que l'esprit atelier continu d'exister n'hésitez pas à venir découvrir les prochains ateliers à la rentrée en septembre. Et si vous, un proche ou une connaissance avez un métier, une passion, une compétence, à nous faire découvrir, prenez contact nous serons ravis de vous rencontrer et pourquoi pas de mettre en place un atelier

avec vous.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page facebook : l'esprit atelier.

A très vite pour de nouveaux ateliers et nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.

[lespritatelier@gmail.com](mailto:lespritatelier@gmail.com) téléphone : 06 65 47 41 97



### Fleury Loisirs : Section marche

Quelques nouvelles de la section marche. Comme d'habitude, l'effectif reste stable, environ 30 marcheurs déterminés parmi lesquels entre 15 et 20 suivent avec entrain le parcours d'environ dix km principalement dans le pays messin reconnu trois jours avant par Emile et René. Un repas clôturera la saison fin juin, après l'effort, le réconfort.



### Sport Pour Tous Fleury Pouilly

La saison 2017/2018 se termine pour l'association Sport pour Tous Fleury-Pouilly, avec la satisfaction de belles rencontres, de sport et de convivialité. Les habitants de Fleury et de Pouilly n'ont pas répondu en masse, à notre invitation d'essais gratuits. Aussi, pour la prochaine rentrée du 03 Septembre 2018, nous réitérons cette invitation ; jusqu'à 3 cours d'essais gratuits et sans engagement, afin que vous puissiez vous faire une bonne idée de nos séances de sport santé.

Nouveauté pour la prochaine saison avec un animateur, en remplacement de Laurence pour le cours du lundi matin ; venez le découvrir, ainsi que Josyane, qui anime depuis maintenant 2 ans au sein du club, et, qui assurera le cours du jeudi matin.

Vous apprécierez sa grande compétence, sa proximité et sa bonne humeur si communicative. Venez vous défouler tout en brûlant des calories dans ses séances d'A.G.E.E et de Fitness Latino style Zumba. Elle a aussi la particularité de se former sans cesse aux nouvelles techniques de gym.

Cela nous permet des séances innovantes comme le Boxing Energy, la Gym sur disques glisseurs ou encore avec les baguettes Fit Stick.

Rappel de nos activités :

**Lundi matin de 9H15 à 10H15 Gym d'Entretien**

**Lundi soir de 18H15 à 19H15 séance A.G.E.E.**

**Mardi soir de 20H15 à 21H15 séance A.G.E.E.**

**Mercredi soir de 19H à 20H séance Fitness Latino Style Zumba**

**Jeudi matin de 9H15 à 10H15 Gym d'Entretien**

**Jeudi soir de 19H45 à 20H45 séance Fitness Latino Style Zumba.**

Et toujours une cotisation très abordable, payable en plusieurs fois, chèques vacances et coupons sport ANCV acceptés pour les règlements.

Nous serons bien sûr présents au Forum des Associations, qui aura lieu de dimanche 02 Septembre 2018 à la Salle Polyvalente de Fleury, afin de vous donner toutes les informations utiles.

Dans l'attente, le comité de Sport Pour Tous vous souhaite de bonnes vacances d'été.

#### Contacts :

EVELYNE MALLINGER Tél : 03.87.52.68.03

FRANCOISE DEUTSCH Tél : 03.87.52.56.56

MARTINE DERRUAU Tél : 03.87.52.61.64

Mail : [sportous.mdruo@gmail.com](mailto:sportous.mdruo@gmail.com)

#### Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)  
ou sur Google vernois 57 sport pour tous



La 40<sup>ème</sup> saison de **Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly** se termine. Toute l'équipe de bénévoles de l'association S.C.L. est très heureuse et fière d'avoir accompagné ses nombreux adhérents dans leurs activités diverses. Que vous soyez des fidèles de l'Association depuis des années ou que vous ayez intégré les cours depuis peu, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme.

Nos animateurs et notre comité répondent « présents » et préparent déjà la rentrée qui se fera le 3 septembre exactement. Vous pourrez retrouver vos activités préférées ou peut-être en intégrer de nouvelles, en profitant de l'expérience et de la bienveillance d'animateurs confirmés.

Une nouvelle activité « Intensi-T » vous sera proposée à la rentrée par Karine pour vous aider à vous sculpter une silhouette de rêve. Cette activité cardio intensive ne convient pas au jeune public, car il s'agit d'un cours de

fitness intense qui sera une synthèse de pilâtes, de danse et de boxe.

Avec S.C.L., vous plongez dans un bain de bonne humeur et de convivialité tout en prenant soin de votre corps. A vous les cours de zumba, body sculpt et Intensi-T plus rythmés ou le pilâtes et le yoga plus « zens », mais tout aussi efficaces ! Sans oublier la gym douce qui rencontre toujours un franc succès ! Vous trouverez toujours à S.C.L. une activité qui vous correspond. Alors, n'hésitez pas à venir au forum des associations en septembre, qui se tiendra à Fleury, pour y faire le plein d'informations sur nos cours. Notre équipe vous accueillera avec plaisir.

Contact : Martine NICHIL (Présidente) 06.30.69.08.01 -  
mail : sclfp57@gmail.com

### **Art Culture Création - GRS et Danse** pour vos enfants !

Art Culture Création continue sur sa lancée la saison 2018-2019. Que ce soit l'éveil corporel, l'expression artistique, la gymnastique rythmique ou le modern-jazz, tout au long de l'année Gisèle fait découvrir aux enfants les plaisirs et les bienfaits de la danse. Les spectacles de fin d'année et la rencontre avec Verny et la MJC de Metz Sud, sont des moments d'évolution et de joie où les parents et amis apprécient la beauté des chorégraphies.

Attention au changement de jour et d'horaires :

Enfants à partir de 5 ans : Lundi 16h15 - 17h15

Inscriptions au forum des Associations début septembre ou au cours d'essai à partir du 17 septembre.



Renseignements et contacts :  
Gisèle Lochon : 03 87 64 37 86



## A.S. TENNIS – BADMINTON DE FLEURY



C'est le 16 mars 2018 que l'Association Tennis club de Fleury créée en 1982 s'est transformée en Association Sportive Tennis –Badminton de Fleury. Forte de ses 55 adhérents, la section de Badminton s'est vue officiellement reconnue. Nouveaux statuts, nouvelle dénomination et nouveaux projets. Dorénavant, cette nouvelle association sportive regroupe deux sections de sports de raquette. 5 joueurs du Badminton ont rejoint l'ancien comité du TC Fleury : Kevin Bonfinco, Jérémy Coignard, Marion Parret, Coralie Renaudin et Jérôme Zinsius.

2017-2018 se termine dans quelques semaines. Beaucoup de réussite tant en championnats individuels que collectifs. Notons tout spécialement les bons résultats parmi les 23 équipes engagées (eh oui Fleury engage 23 équipes ...), la première place des 11-12 ans filles, 13-14 ans filles et les séniors femmes et hommes.

### La note de la Fédération Française de Tennis :

Nous attendions avec impatience la note de la FFT qui valorise le travail des clubs en vue de l'obtention de subventions nationales : après analyse de notre dossier présentant notre travail de formation, d'innovation, d'investissement du comité, de présence dans les instances et nos mesures en faveur du sport, la FFT a attribué la note de 4/5 avec ce commentaire : « structuration du club exemplaire spécialement pour son engagement pluriannuel et les résultats sportifs.....

Bravo à tous les joueurs, les membres du comité et notre coach.

**Le calendrier tennistique a changé : la saison commence le 1<sup>er</sup> septembre. Les inscriptions vont se faire durant l'été à partir de la fin juin.**



### Dernier évènement : Fête du Mini Tennis

Ce sont une centaine d'enfants dont ceux de Fleury qui se sont regroupés au SMEC à l'occasion de la fête du mini tennis le 26 mai. 8 ateliers ont permis aux enfants en s'amusant de réaliser des exercices en lien avec le Tennis. Un goûter puis un spectacle de cirque à clôturé cet après-midi que les enfants ont adoré. Tous attendent l'année prochaine.



## Associations

## Fleury Loisirs : Bibliothèque



Cet aménagement a pour but de donner une seconde vie à des livres que leurs propriétaires ne reliront plus dans un objet lui-même recyclé. Ce n'est bien sûr pas l'endroit pour se débarrasser des vieux bouquins qu'on ne veut pas jeter, ni des encyclopédies dont personne ne veut car remplacées par des moteurs de recherche tellement plus performants.

Accessible à toute heure, la « Boîte aux Lettres » permet de partager ses lectures « coups de cœur » mais aussi de se laisser surprendre par la découverte d'ouvrages, sujets et auteurs ne faisant pas partie de son univers littéraire habituel.

Chacun peut y déposer un livre qu'il a lu et en prendre un autre, déposé lui aussi par un amateur de lecture ; il peut le garder autant de temps qu'il le souhaite avant de le rapporter ou de le confier à un autre lecteur.

Bonne lecture !

## Fleury Loisirs : Section théâtre, l'envolée

Théâtre, Art majeur !

Art qui demande travail, rigueur, respect de l'autre, coopération... pour aboutir à l'incarnation des personnages, la fluidité du texte et l'expression des émotions lors de la représentation finale !

Cette année encore, la section « théâtre, l'envolée » a pu présenter dimanche 10 juin une pièce travaillée tout au long de l'année par les onze enfants de la troupe.

Nous ne pouvons que féliciter ces petits comédiens qui ont appris et répété inlassablement leur texte pour faire vivre cette pièce.

Nous devons remercier également ces parents qui ont accompagné et motivé leur enfant tout au long de l'année, même dans les moments de doute, de découragement ou de lassitude : ils ont eux-aussi consacré du temps à faire apprendre puis répéter le texte afin que leur enfant le connaisse par cœur. Tout ce travail a permis qu'il soit à l'aise dans son jeu d'acteur, qu'il suive le rythme de la pièce sans en gripper les rouages, et qu'au final il soit fier du travail accompli.



Et puis que serait une représentation de théâtre sans l'accompagnement des animatrices expérimentées? Elles mettent tout leur cœur à faire évoluer les jeunes qu'on leur confie : elles offrent de leur temps, de leur énergie et de leur créativité, avec pour seul salaire le respect, la reconnaissance et les remerciements.

Nous les remercions donc pour le travail accompli et ne pouvons qu'inciter les actuels et futurs petits acteurs, ainsi que leurs parents, à s'engager dans le respect de ces valeurs pour la nouvelle saison qui arrive.

FLEURY

RL DU 11/01/2018



Si la météo le permet, les travaux d'accessibilité de la mairie devraient être achevés en février. Photo RL

## « Ensemble, nous serons plus forts »

Deux sénateurs, François Grosdidier et Jean-Marie Mizzon, une conseillère régionale, Brigitte Torloting, un vice-président du conseil départemental, François Lavergne, et de nombreux maires des communes voisines ont été invités aux vœux de la municipalité.

Jean-Claude Briand, adjoint au maire, a présenté le bilan de l'année écoulée : « La mise en conformité de la boulangerie ; la sécurité, rue du Chemin-de-Metz et aux abords de l'école, qui a été améliorée ; les travaux d'accessibilité de la mairie qui ont débuté en novembre et devraient s'achever en février. Les malfrçons de la rue de Lorraine ont été enfin revus. Et les organes de l'église ont été remis en état – la commune a participé financièrement à ces travaux à hauteur de 50 % ».

Le maire, Jean-Paul Eckenfelder souhaite « privilégier le cadre de vie des habitants en apportant les services auxquels ils aspirent ». Et cite Montaigne : « C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble, c'est notre volonté pour notre commune. » Il poursuit : « Nous devons répondre au double défi que nous impose l'État : moins de moyens et plus de charges. Les projets de 2018 seront donc modestes ; les travaux de la rue de la forêt seront effectués, l'étude des travaux de réfection de la rue Notre-Dame sera lancée. Les discussions avec Pouilly continuent en vue de mutualiser des projets comme une salle des fêtes, une école maternelle, une maison médicale. Il est peut-être temps de se pencher sur une fusion des deux villages. Je suis sûr qu'ensemble nous serons plus forts. »

FLEURY

RL DU 06/02/2018

## 65 ans de mariage fêtés avec Jean-Luc Reichmann

Ils se sont rencontrés comme souvent, dans ces années-là, en allant à un bal de quartier, à Forbach.

Marie-Hélène Stare, née en 1933, accompagnée de sa mère, a fait la rencontre de Raymond Schmitt, né en 1927, qui sortait avec ses partenaires de l'équipe de football de Forbach.

Il était employé à la SNCF, elle travaillait comme secrétaire au Prisunic. Ils se sont mariés, le 11 février 1953, d'abord à la mairie et le lendemain à l'église. Raymond a voyagé, pour être chef de gare au Val-de-Guéblange, puis a été muté aux ateliers de Montigny-lès-Metz en 1962. Le couple habite Fleury, depuis 1969. Raymond profite de sa retraite depuis 1982.

Marie-Hélène a élevé ses six enfants et a été assistante maternelle. Ils sont grands-parents de quatorze petits-enfants disséminés dans toute la France.

### Double vainqueur sur TFI

Marie-Hélène et Raymond possèdent un pavillon garni de plantes vertes et de fleurs. Raymond aime bien le bricolage. Marie-Hélène se détend avec des jeux informatiques. Ils se promènent beaucoup, notamment tous les matins, pour aller au café de Fleury, y retrouver leurs amis.

Raymond est un adepte des jeux télévisés et a gagné par deux fois sur TFI dans les émissions de Jean-Luc Reichmann. L'animateur-star vient



Dans leur pavillon au milieu des fleurs, Marie-Hélène Stare et Raymond Schmitt fêtent leurs noces de palissandre : 65 ans de mariage. Photo RL

d'ailleurs de l'inviter en temps que spectateur, aux Douze coups de midi, émission retransmise le lundi 12 février, jour de leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage. Ils vont fêter cela en toute intimité après une messe en l'église de Fleury, le samedi 10 février à 18 h 30.

RL DU 01/02/2018

## 130 convives au repas des aînés



**FLEURY.** — Cent trente aînés ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale à l'occasion de leur repas annuel. C'est dans des décors de sous-bois que ce déjeuner a été partagé. Le maire, ses adjoints, les bénévoles et les ouvriers municipaux ont œuvré pendant trois jours afin de décorer la salle polyvalente sans bourse délier.

La manifestation s'est prolongée l'après-midi

Le premier magistrat a présenté ses vœux et décrit les projets à venir, comme les travaux d'accessibilité de la mairie et de la route de la Forêt ainsi que l'étude de ceux de la rue Notre-Dame. Il a annoncé que les discussions avançaient avec Pouilly concernant la création d'une salle des fêtes, d'une école et d'une maison médicale.

FLEURY > L'idée de sortie

RL DU 28/04/2018

## Des produits fermiers de qualité



Pouvoir s'entretenir avec le producteur est de plus en plus recherché par les consommateurs. Photo RL

Trente-trois exposants régionaux seront à la salle polyvalente de Fleury mardi 8 mai, de 9 à 18 h, pour une vente directe de légumes et de fruits, de viande et charcuterie, de fromages, de vins, de miel, de confitures. Tous les

produits du terroir dont certains issus de l'agriculture biologique seront sur les étales. Fraîcheur, qualité, origine et traçabilité sont garanties.

Une restauration à midi est prévue, avec assiette fleurienne et

fromages au tarif de 10€.

> Réservation conseillée, le matin en mairie (03 87 52 67 59) ; l'après-midi Jeanine Leclerc, (03 87 52 61 55 ou 06 76 20 71 53).

Revue de presse/Brèves

**FLEURY** RL DU 15/03/2018

## Une joëlette, des P'tits Potos et un sportif heureux

L'association les P'tits Potos, de Bousse, accueille Julian, un jeune garçon de Fleury, souffrant d'une maladie invalidante. Avec elle, l'enfant peut participer à des courses pédestres sur une joëlette.



**L**e dernier concert organisé par la commission Sports, culture et associations de Fleury, avec Philippe Grégoire et le trio BMP, a rimé avec un geste de solidarité en faveur de l'association les P'tits Potos dont fait partie Julian, un jeune garçon de Fleury, souffrant d'une maladie invalidante.

Sarah, sa maman raconte pourquoi Julian est très attaché à ce club sportif. « Julian souffre d'une arthrogypose, maladie qui se caractérise par une raideur des articulations. Elle se manifeste aussi au niveau de la mâchoire ce qui lui occasionne des difficultés d'élocution. Il a besoin d'attelles aux jambes pour pouvoir marcher. Il est à l'aise pour la marche, mais la course lui est beaucoup plus difficile, le retour de la pointe du pied ne se faisant pas, il heurte le sol et peut alors tomber. »

**« Il a son activité physique »**

Jérôme, le papa, a déclaré : « Sarah, notre premier fils Matéo et moi-même nous sommes tous des sportifs actifs, dans le basket et Julian n'avait pas son activité à lui. À l'occasion d'un trail, j'ai eu connaissance de l'existence des P'tits Potos, un club de Bousse, qui fait participer des enfants handicapés ou des adultes à mobilité réduite à des courses à pied ou des randonnées au moyen de joëlettes et autres fauteuils adaptés. Après des essais concluants, Julian attend maintenant impatientement ces sorties. C'est son activité sportive que je partage avec lui comme je partage le basket avec son grand frère. »

Sarah poursuit : « C'est important pour nous qu'il puisse développer sa vie sociale, être reconnu dans son groupe et fréquenter d'autres enfants handicapés. Après chaque sortie, il est détendu comme un sportif qui vient d'effectuer un effort physique. Il est vraiment actif avec les personnes qui le véhiculent. Et ce qu'il apprécie le plus, ce sont les pauses ravitaillagement qu'il y a pendant les courses. » Jérôme Davin est l'animateur de l'association qui connaît Julian depuis son arrivée dans le groupe : « Pour sa première course, Julian était craintif et plutôt réservé. Il s'est vite intégré à l'ambiance du groupe et aujourd'hui, c'est lui qui nous stimule pour lancer les chansons pendant la course. Il est en totale confiance et montre sa joie d'être dans ce groupe. »

Sarah évoque encore : « À chaque sortie de Julian, la générosité de ses accompagnateurs me procure toujours une grande émotion. La solidarité peut vraiment offrir encore de belles choses. »

Julian est aujourd'hui très à l'aise dans son groupe de course. Photo RL

**FLEURY** RL DU 01/06/2018

## Les hirondelles ont leur hôtel à Fleury

C'est l'histoire d'une belle solidarité pour le monde animal et ici les hirondelles. L'an dernier, alors que démarrent les travaux de démolition de la dernière grange de la ferme Albert, afin de finaliser le lotissement du Domaine de la Tour, des riverains ont alerté Gabriel Greiber, membre de la LPO et habitant de Fleury, sur la disparition de plusieurs nids d'hirondelles. La machine s'est mise en route. Gabriel Greiber a alerté Jacques Stankiewicz, président départemental, qui a pris contact avec Jean-Paul Eckenfelder, maire du village. Ensuite, l'aménageur du domaine, Foncière 57, a accepté la proposition du maire de financer par un don à la LPO cette installation d'un hôtel à hirondelles sur le site. Cette tour est dotée d'un panneau solaire qui alimente une sono, imitant les cris d'appel des hirondelles. Le son permettra aux oiseaux de repérer les 32 nids. L'entreprise Bio Symbiose de l'Aude est spécialisée dans l'aménagement de ces hôtels pour hirondelles que l'on voit notamment dans quelques aires de péages des autoroutes.




Sensible aux remarques exprimées par des habitants, le conseil municipal a décidé de prolonger l'éclairage jusqu'à minuit. Cette mesure permettra de moins impacter les noctambules.

Sur le fond la suppression de l'éclairage de nuit continue à faire des émules et beaucoup de communes environnantes adoptent les mêmes dispositions. Celles-ci s'inscrivent dans un programme global de gestion raisonnée de nos ressources énergétiques et de lutte contre la pollution. A ce propos le conseil municipal avec l'appui des personnels techniques s'est inscrit à l'opération Commune Nature au titre de la démarche zéro pesticide proposée par la Région Grand Est.

Depuis plusieurs années, les agents techniques de la commune n'utilisent plus de pesticide et la reconnaissance de cet engagement sera un encouragement fort à poursuivre dans cette voie. Cette démarche zéro pesticide ne doit pas s'arrêter à la limite de nos propriétés et nous vous encourageons à faire de même en supprimant les produits phytosanitaires et en préservant la biodiversité. Il en va de l'intérêt de la planète, de nos enfants et de nous-même bien sûr.



**Marathon Metz Mirabelle**. Pour information, le marathon passera dans notre village le Dimanche 14 octobre 2018. Attention : des restrictions de circulation seront mises en place ce jour là.

**ERRATUM**



Une erreur s'est glissée dans la page État Civil du Lys-Infos de décembre 2017 : Le 23 décembre 2016 est née Inès CASTELLETTA VILASI et non Mikael (le papa).

## Le nouveau bâtiment de l'accueil périscolaire a ouvert ses portes !



Les locaux destinés à l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et de vacances étaient devenus bien trop étroits. Après de nombreuses modifications et adaptations, le bâtiment abritant le SIVOM a donc cédé la place aux pièces « techniques » : cuisine, sanitaires, local technique, vestiaire du personnel et salle de réunion.

La création d'une extension a permis d'augmenter la capacité d'accueil : un large espace modulable abrite désormais le hall, la cantine et les zones d'activités.



Une salle réservée aux temps calmes et à la sieste des petits, ainsi qu'un bureau attribué au personnel de direction complètent le nouveau bâtiment.

Depuis début avril, les élèves ont pris possession des lieux ! De l'avis des petits et des grands, la vie a changé !



### Comité de pilotage

Le 12 avril 2018 a eu lieu la réunion des membres du comité de pilotage de l'accueil périscolaire. En présence de représentants de parents et de la déléguée de la CAF, Virginie Michel, la directrice et Nicolas Pauly, le directeur-adjoint, ont présenté le bilan de l'année précédente et les perspectives pour la prochaine saison. Les effectifs sont à nouveau en augmentation cette année.

La décision d'imposer un minimum de 3 jours pour les inscriptions pendant les vacances a eu pour effet de simplifier la gestion des enfants, la rendant plus facile et surtout plus sûre. Elle a également permis une plus grande continuité des activités.

**Le mercredi**, l'effectif au moment du déjeuner (20 à 25 enfants) permet d'investir le moment du repas en temps d'apprentissage : règles, découverte de saveurs et

d'aliments nouveaux. Le nombre limité des inscrits l'après-midi permet également l'instauration d'un dialogue et d'échanges avec les enfants ainsi que le développement d'autres capacités, plus difficile en groupes importants. Des ateliers animés par des intervenants extérieurs ont été également très appréciés.

La variété, la qualité et la consistance des activités expliquent la fréquentation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ainsi que celle des vacances. Ce fait a été relevé par les représentantes des parents.

Le bilan 2017-2018, souligne cette année encore le travail sérieux effectué par l'équipe de professionnels de l'accueil. Chacun d'eux est diplômé de la petite enfance ou de l'animation. Il nous faut les féliciter pour leur créativité, leur désir de proposer de nouvelles activités et ce dans des domaines très différents pour le plus grand plaisir d'un public exigeant !



Virginie (directrice), Nicolas (Directeur adjoint), équipe d'animation : Laurence, Maria, Milena, Larissa et Sylvie, la responsable de la restauration.

### Quoi de neuf à la rentrée ?

L'adoption des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée (semaine de 4 jours) entraîne l'adoption de nouvelles modalités :

En période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants seront accueillis comme les années précédentes entre 7h30 et 8h30 ainsi que pour le déjeuner de 12h à 13h30.

**Pour le soir, l'inscription et par voie de conséquence, la facturation se découpera en trois plages horaires :**

- 16h/17h : heure pleine avec goûter
- 17h/18h : départ échelonné possible
- 18h/18h30 : départ échelonné possible

**En ce qui concerne le mercredi, les parents auront la**

**possibilité de confier leur enfant :**

- Le matin, entre 7h30 et 9h, les enfants prendront le déjeuner au périscolaire, leurs parents pourront venir les chercher entre 13h30 et 14h
- L'après-midi à 14h, et ils pourront les récupérer entre 17h et 18h
- Toute la journée : ils pourront les déposer le matin, entre 7h30 et 9h, les enfants prendront le déjeuner au périscolaire, leurs parents pourront venir les chercher entre 17h et 18h

Certains mercredis pourront faire l'objet de sorties sur la journée.

Règlement et tarifs sur le site [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr) rubrique : **vie scolaire/SIVOM Fleury-Pouilly**



L'année scolaire se termine. Elle n'a pas toujours été simple, notamment à l'école maternelle en raison d'effectifs très importants ! Nous pouvons remercier les deux aides maternelles qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme pour entourer les plus petits :

Hélène et Virginie



### Participation citoyenne

Comme beaucoup de communes dans l'hexagone, Fleury n'échappe pas aux effractions et aux vols dans les habitations.

Pour aider la gendarmerie et en accord avec les services de l'état, nous avons mis en place le dispositif "participation citoyenne". Une réunion d'information a été organisée avec la gendarmerie à la salle Raymond Feldmann pour transmettre aux Fleuriennes et Fleuriens le comportement citoyen à avoir lorsque l'on aperçoit un véhicule qui paraît suspect, ou une personne qui traîne dans notre commune. 150 personnes ont répondu à notre



invitation et 26 d'entre elles ont accepté de signer la charte "habitant citoyen".

Il ne s'agit en aucun cas de tomber dans la psychose mais de rester solidaire et vigilant, ainsi que d'adopter la conduite à tenir en pareil cas : appeler immédiatement la gendarmerie et surtout ne pas intervenir.

Nous avons ainsi pu signer avec l'état et la gendarmerie, une convention engageant chaque partenaire pour améliorer la sécurité de notre village face à ces comportements d'incivilité et vols dans nos maisons.

### Travaux de bricolage ou de jardinage : respectons nos voisins



#### Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

**Article 2** - Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles ..... ) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

**Article 3** - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, les samedis que de 9h à 12h et de 14h à 19h.

### Hôtel à hirondelles

Suite aux travaux sur le Domaine de la Tour et à la démolition d'un bâtiment, certains nids d'hirondelle ont disparu. Alerté par la LPO, la Commune et l'aménageur du projet "Foncière 57" sensibilisés sur ce sujet ont recherché des solutions pour permettre de remédier à cette situation.

En accord avec la LPO, l'aménageur s'est proposé de financer un hôtel à hirondelles. Le point le plus sensible a été de trouver l'implantation. Sachant qu'il fallait le mettre sur le site de l'ancienne ferme, nous avons convenus de le positionner près de la Tour. Reste à espérer que les efforts consentis soient récompensés.



## Sécurité des enfants

### Les parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants.

La sécurité des enfants piétons passe par un apprentissage dès le plus jeune âge. Pour traverser la rue, expliquez à l'enfant les règles de sécurité routière :

Aller sur un passage piéton, s'il n'y en a pas, lui montrer comment choisir un lieu avec une bonne visibilité des deux côtés et où il sera visible.

- **Être aussi vigilant** sur les passages pour piétons qu'en dehors.
- **Regarder à gauche et à droite** puis encore à gauche avant de s'engager sur la chaussée pour voir si des véhicules arrivent.
- **Vérifier, s'il y a des feux**, que le bonhomme est vert et que tous les véhicules sont à l'arrêt avant de s'engager.
- **Traverser en marchant**, et surtout pas en courant pour ne pas risquer de tomber sur la chaussée.

L'enfant est vulnérable face aux dangers de la route

**Lui montrer la différence entre les espaces de jeu et ceux réservés à la circulation.  
La rue n'est pas un espace réservé aux jeux !**

Avant 7 ans, ne laissez pas votre enfant seul dans la rue. Même s'il le veut, il n'a pas les capacités pour assurer seul sa sécurité :

- **Il perçoit mal les distances et les vitesses** (difficulté à distinguer une voiture à l'arrêt d'une voiture qui roule).
- **Il identifie difficilement la provenance des bruits** (il peut se tromper entre un bruit venant de droite ou de gauche).
- **Il est persuadé que s'il voit une voiture, son conducteur le voit aussi.**
- **Il est impulsif et dominé par ses émotions** (peur, angoisse ou joie).
- **Il ne peut se concentrer que sur une chose à la fois** et anticipe peu le danger (s'il veut rattraper un ballon, il peut traverser sans penser aux voitures).

**A partir de 7/8 ans, votre enfant doit avoir appris à maîtriser le trajet qu'il va effectuer seul.** Faites-lui découvrir les dangers de l'itinéraire et les comportements les plus sûrs dans chaque situation.

**Vers 11/12 ans**, il est capable de prévoir l'évolution des situations et d'anticiper. Il peut se déplacer seul dans la rue, à condition que vous le lui ayez appris au fur et à mesure qu'il grandissait. Attention, à 10-12 ans, un enfant n'est pas assez mûr pour emmener un plus jeune.

**Envie de lui apprendre à pédaler ?**

Pas d'improvisation, car savoir faire du vélo, ce n'est pas

seulement tenir en équilibre, c'est aussi maîtriser complètement son vélo et comprendre la circulation.

**Savoir faire du vélo**, c'est démarrer sans zigzaguer, rouler droit même à vitesse lente, suivre une trajectoire déterminée en virage, ralentir et freiner correctement (sans mettre les pieds au sol) pour s'arrêter à un endroit précis, conserver une trajectoire rectiligne en tendant le bras ou en regardant vers l'arrière, prévoir et maintenir une distance de sécurité...

**Quelles sont les règles à respecter ?** Circuler nécessite de respecter les règles de la circulation : rouler à droite, s'arrêter aux stops à droite derrière les voitures, etc. Quand on circule à plusieurs, on roule les uns derrière les autres, le plus lent devant et le plus expérimenté en dernier.

**Jusqu'à l'âge de 8 ans**, votre enfant est autorisé pour sa sécurité à rouler au pas sur les trottoirs.

**À partir de 8 ans** : démarrez progressivement l'apprentissage de la circulation sur la chaussée.

Ne laissez pas votre enfant circuler seul avant 10 ans, voire 12 ans sur des voies fréquentées. Un jeune cycliste a du mal à faire face à une circulation complexe et à prendre rapidement les décisions qui s'imposent, **apprenez à votre enfant à être vigilant**

**Quels équipements ?**

Certains équipements sont obligatoires, d'autres fortement conseillés. Par exemple, n'oubliez pas de munir votre enfant d'un casque, et de le rendre visible: équipez-le d'un gilet jaune, surtout par temps de pluie (son port est d'ailleurs obligatoire hors agglomération de nuit comme de jour en cas de mauvaise visibilité).



**Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans (conducteur ou passager) ont l'obligation de porter un casque homologué et attaché pour circuler à vélo.**

## Un autre choix pour Fleury. Le regard des élus minoritaires sur le budget 2018.

Le budget fixe les priorités du Maire et de sa majorité et permet de suivre l'avancement des dossiers. Le budget « Assainissement » (séparé du budget général) est sans surprise. Nous l'avons voté, comme nous l'avons toujours fait depuis 2014.

En revanche, nous n'approuvons pas le budget « Général » ; le Maire y inscrit des priorités que nous ne partageons pas. Il maintient ses **dépenses de fonctionnement** quand nous considérons qu'elles doivent être réduites pour maintenir les investissements et développer Fleury.

Nous avons fait 3 propositions qui pourraient générer une économie de 40 à 50 000€ :

. Réduction du personnel technique : Fleury est passé de 2 à 4 salariés. L'un d'eux vient de prendre sa retraite. Nous proposons de ne pas le remplacer pour réduire les charges salariales.

. Modification de l'entretien des espaces verts et du fleurissement : L'objectif d'une troisième fleur nous paraît déraisonnable. Nous proposons d'adapter la gestion des espaces verts à nos capacités financières.

. Location du F4 mis à disposition du Conseil de Fabrique dans le groupe scolaire : Il est sous utilisé et pourrait être loué au bénéficiaire du SIVOM. Nous avons évoqué cette perspective avec les principaux intéressés qui accepteraient le principe, si la crypte de l'église est aménagée en accueil paroissial.

Lors du Conseil Municipal du 20.04.2018, nous souhaitions présenter ces propositions. Le Maire ayant refusé, nous avons distribué une note récapitulative aux conseillers. Nous avons également demandé le réexamen de l'étude commandée par le SIVOM (projet d'équipements entre Pouilly et Fleury : nouvelle école maternelle, maison médicale, commerce et nouvelle salle des fêtes). Nous considérons cette étude inadaptée et surévaluée (27 000€).

Le tableau ci-après présente les **grandes dépenses d'investissement** et confirme les difficultés du Maire à établir des prévisions solides et à faire aboutir ses projets.

	Travaux	2016		2017		2018
		Prévus	Avancement	Prévus	Avancement	Prévus
1	Rue de la Forêt	80 000€	Pas fait	200 000€	4 000€	335 800€
2	Terrains de Tennis	102 000€	Pas fait	110 000€	Pas fait	144 000€
3	Mairie accessibilité	63 000€	Pas fait	90 000€	En cours	6 000€
4	Rénovation Tour	95 000€	Pas fait	100 000€	En cours	1 000€
5	Travaux Rue Notre Dame			4 000€	fait	3 500€

(1) Les travaux sont budgétés depuis 2016 mais ne seront réalisés qu'à l'automne 2018 (budget prévisionnel multiplié par 4 !).

(2) Retard important de programmation et d'estimation (+ 30 % entre 2016 et 2018).

(3) Accessibilité Mairie: nous avons exprimé notre désaccord sur le coût de ce projet et le caractère superflu de certains choix.

(4) Rénovation de la tour : le Maire inscrit 1 000€ pour une girouette (est-ce vraiment nécessaire ?).

(5) Travaux rue N. Dame. La pré-étude que nous demandions est réalisée. Nous demandons la priorité de ces travaux en 2019. Observation : sur proposition du maire une vente d'un terrain a été votée à l'unanimité en juin 2015 (4 400€/are). Pour quelle raison la Décision Municipale n'est pas exécutée ?

En matière d'investissement, nous avons proposé la modernisation de la salle polyvalente, un bilan thermique de tous les bâtiments communaux, la réhabilitation de la maison des associations (acquise en 1999), une liaison piétonne entre la rue Lucien Albert et la rue des Lilas (elle est prévue au PLU, pourquoi attendre ?) et la remise en état du patrimoine culturel (sauvegarde du calvaire, remise en état de l'entrée de l'église).

Ces propositions vont dans le sens du bien commun. Pour autant, le Maire ne les retient pas.

Nous ne désespérons pas d'être un peu plus associés au développement de Fleury. Un geste d'ouverture va dans ce sens: J. Carsignol vient d'être désigné délégué au SIVOM de Fleury-Pouilly par l'ensemble du Conseil Municipal. Écouté plus tôt, notre projet de périscolaire de Haute Qualité Environnementale aurait pu être retenu à la place du préfabriqué coûteux et long à voir le jour.

Surprise: l'extinction de l'éclairage est retardée (les habitants, les élus ne sont pas consultés).

Les élus minoritaires d'**Un autre choix pour Fleury** (E. Vimbert, J. Carsignol, A. Kremer vous souhaitent un bel été.

Jeux

			4	1	9	2		
						3		
4	5	1	3			8		
8						4	3	
9							2	
5	6						8	
		5			7	1	3	9
		9						9 1 6
		4	5	9	1			5

			5	1	2	6		
						8		
6	5	3	9			4		
3						7	6	
1								3
9	5							4
		4				3	2	9 8
		9				2		
		1	4	2	5			



		9	7	8	4	5		
		1				8		
		4	1	7	3	2		



			3	2	4	9		
						8		
5	1	2	8			4		
9						2	4	
2							6	
8	6						7	
		3			2	7	4	5
		5						
		7	1	5	9			

						2	3	5	1		
									2		
					5	6	1				
									7		
									8	6	
										9	
										1	
						1			3	9	4
						2					
						7	9	1	4		

5	2	8	3	9	4	1	6	7
3	6	7	5	8	1	2	4	9
1	4	9	6	7	2	8	5	3
8	5	2	9	4	3	6	7	1
4	1	6	8	2	7	9	3	5
7	9	3	1	5	6	4	2	8

2	3	4	6	8	9	7	5	1
8	7	9	1	5	4	2	6	3
5	1	6	3	2	7	8	4	9
6	9	7	2	4	3	1	8	5
3	8	2	5	6	1	4	9	7
4	5	1	7	9	8	6	3	2

6	4	8	2	7	5	3	9	1
1	3	9	8	4	6	5	7	2
2	5	7	9	3	1	4	8	6

7	2	1	9	8	5	4	6	3
6	9	4	2	3	1	8	7	5
8	3	5	7	6	4	9	2	1
4	6	9	3	1	8	7	5	2
1	5	2	4	7	9	3	8	6
3	8	7	6	5	2	1	9	4
5	1	6	8	4	7	2	3	9
2	4	8	5	9	3	6	1	7
9	7	3	1	2	6	5	4	8

5	9	2	8	1	7	4	3	9	2	6	5
1	6	4	2	3	9	1	5	6	7	4	8
7	8	3	6	5	4	2	7	8	1	3	9
7	8	5	6	4	1	3	9	2			
3	9	1	5	2	7	4	8	6			
4	2	6	9	8	3	5	7	1			
1	4	8	3	6	5	9	2	7			
5	6	3	7	9	2	8	1	4			
9	7	2	8	1	4	6	5	3			

# SUDOKU

Solution du jeu précédent

## Agenda des manifestations

- **Dimanche 02 septembre 2018**  
*Journée des associations à Fleury*
- **Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018**  
*Fête patronale organisée par les associations et le Comité des Fêtes*
- **Dimanche 14 octobre 2018**  
*Marathon Metz Mirabelle*
- **Dimanche 21 octobre 2018**  
*Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes*

(retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr))

## Associations

### AS TENNIS-BADMINTON de Fleury

Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38

### A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)

Présidente Julien Perrin. Tél. : 06 79 82 55 31

### ART CULTURE CREATION

Président Philippe Lochon. Tel. : 03 87 64 37 86

### CHORALE LA VILLAGEOISE

Présidente Jeannette Clede. Tél. : 06 23 02 43 56

### FLEURY FOOTBALL CLUB

Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56

### FLEURY LOISIRS

Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12

### KANY CLUB

Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81

### LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY

Président Thierry Redeler. Tel. : 06 07 03 45 33

### SPORT CULTURE LOISIRS

Présidente Martine Nichil. Tél. : 06 30 69 08 01

### SPORT POUR TOUS

Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03

### NATH'ALIVE

[www.nathalive.fr](http://www.nathalive.fr) ; [contact@nathalive.fr](mailto:contact@nathalive.fr) ;  
facebook : Nath'Alive

